

litige avec un professionnel allemand

Par **Hedi**, le **20/12/2018** à **18:26**

bonjour,

J'ai fait un dépôt de 500 euros chez un professionnel allemand après avoir vu et testé un véhicule sur place près de stuttgart. Il y a juste un reçu pour les 500 Euros. Ni contrat, ni rien d'autre. Je n'ai signé aucun document. Le vendeur n'a que mon nom et mon adresse en France. Il y a eu des échanges de mail dans lesquels je le fais patienter pour demander à ma banque. Au bout de 7 jours, je renonce. Non seulement il garde les 500 E mais il me demande par LR de payer 10% du prix du véhicule plus des frais. Quels sont mes droits? et comment faire pour sortir de ce pétrin? Merci